

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE



LES ACHARDS

COMMUNE DES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 01 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de conseillers représentés : 2
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 32

L'an deux mille vingt six, le premier juin deux mille vingt six à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le 26/05/2026, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Maire.

Présents : MONIOT-BEAUMONT Sylvain, GAUBERT Christelle, CAILLAUD Martial, CAILLONNEAU Pauline, VIGIER Nicolas, MANDON Sophie, ETIENNE Loïc, DRUGEON Charles, OUDET Catherine, SAMOUR Stéphanie, GONTARD Stéphane, BRAUD Corinne, CITEAU Stéphane, DESSUS Guy, LE NORMAND Thierry, CANNELLE Sébastien, BRIAND Anne-Sophie, FURNON Tamia, BESSEAU Cédric, ERIAU Anne-Lise, COUTAND Louise, BRUNET Laëtitia, MORIN Maxime, BARRAUD Jean-Pierre, PROUTEAU Stéphane, GOUPIL Roselyne, DENIS-LUTARD Stéphane, ONILLON Mickaël, PRUVOST Lynda, LE BRUSQUET Isabelle,

Absents donnant pouvoir : ROBERT Céline a donné pouvoir à Loïc ETIENNE, EDOUARD Nicole a donné pouvoir à PROUTEAU Stéphane

Absents excusés : LIEVRE Julien

Absents : 0

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Christelle GAUBERT a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Marion CHAIGNE, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D01062026_07 : Demande de subvention au titre des amendes de police 2026 - Aménagement Quartier Villeneuve

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la nécessité de procéder à l'aménagement du quartier Villeneuve comprenant la rue des embruns, rue du grand large et des placettes Cap de Bonne Espérance, Cap Horn, de l'Aventure et du Vendée Globe,

Martial CAILLAUD, Adjoint Finances et vie économique expose à l'assemblée que ces futurs aménagements sécurisant et facilitant les cheminements de circulations douces, piétons avec la proximité immédiate de l'EHPAD et cyclistes avec l'aménagement d'une piste cyclable sur la rue des embruns, renforçant ainsi le maillage des pistes cyclables communales, peuvent prétendre au financement du Conseil Départemental au titre des amendes de Police.

En effet, ces aménagements sont estimés en phase Avant-Projet-Sommaire à 160 000 € HT et une réalisation effective peut être envisagée fin 2026 -début 2027.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental au titre des amendes de police 2026.
- **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires à la réalisation du projet par décision modificative ;

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, Sylvain MONIOT-BEAUMONT ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout document afférent à son exécution ;

La secrétaire de Séance,

Christelle GAUBERT,

Le Maire,

Sylvain MONIOT-BEAUMONT

Fait et délibéré à Les Achards,
Les jours, mois et an susdits,
Publié sur le site internet le 04/06/2026
Au registre